

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24,

julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire et législatif du recrutement
- Appréhender ses enjeux : de l'employeur public aux managers
- Disposer de leviers d'attractivité dans les politiques de recrutement et de mobilité proposées

Public Visé

Direction des ressources humaines • Cadres des services recrutement

Pré Requis

Avoir des connaissances en recrutement de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Maîtriser le cadre réglementaire et législatif du recrutement
Appréhender ses enjeux : de l'employeur public aux managers
Disposer de leviers d'attractivité dans les politiques de recrutement et de mobilité proposées

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **Introduction : La procédure de recrutement : une démarche globale de valorisation et de gestion des ressources humaines.**
 - Levier stratégique pour une collectivité, dans un environnement territorial en perpétuelle mutation
 - Une démarche prévisionnelle de gestion des emplois, des effectifs et des compétences
- **Le recrutement ? De quoi s'agit-il ?**
 - Identification du besoin
 - Fiche de poste : son élaboration, ses différentes fonctions
- **Rappel des dispositions législatives et réglementaires :**
 - La notion d'emploi : de sa création à sa déclaration
 - Pour quels emplois ?
- **La procédure de recrutement**
 - Développer la mobilité interne
 - La gestion du recrutement : de la rédaction de l'offre d'emploi à la préparation de l'entretien
- **L'entretien de recrutement : un temps privilégié à encadrer et des techniques à maîtriser**
 - Les techniques d'entretien
 - Les acteurs de l'entretien
 - Les outils à disposition
- **S'inscrire dans une marque employeur**
 - De la décision de recruter à l'accompagnement à organiser
- **Former les managers**

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire spécialiste des ressources humaines

Une approche juridique et d'expertises qui s'inscrit dans une démarche globale de valorisation et de gestion des ressources humaines

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 320.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 220.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org